

## **Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors de l'évènement Swiss Money Week**

**Neuchâtel, le 21 mars 2023**

*Seule la parole prononcée fait foi*

Mesdames, Messieurs, chères et chers ami-e-s,

Le canton de Neuchâtel détient un triste record : nous sommes en effet le canton de Suisse le plus touché par le surendettement... Ce sont plus de 10 % de notre population qui étaient concernés par une procédure de poursuite en janvier 2022.

Le surendettement est donc un problème important. Et face à cette dure réalité, vous le savez comme moi, il est inutile – et même dangereux - de mettre la tête dans le sable. Je me réjouis donc des réflexions qui seront les vôtres cet après-midi et c'est avec plaisir que je vous adresse ces quelques mots.

Vivre sous la pression du remboursement des dettes constitue un fardeau psychologique extrêmement pesant, source de stress, d'anxiété, de dépression, d'exclusion sociale, de renfermement sur soi. Il est en outre important de préciser que le poids des dettes est vécu de la même manière que l'on dispose d'un revenu confortable ou d'un revenu faible. Toute personne endettée souffre, et son entourage souffre avec elle.

Puisqu'il est question d'argent, dans le cadre de cette Swiss Money Week, il est également important de rappeler les conséquences financières du surendettement. Je dirais, pour résumer, que le surendettement *coûte cher*, au sens propre du terme. Aux entreprises et aux collectivités publiques.

On sait par exemple que le surendettement entraîne une baisse de productivité au travail, voir paradoxalement un renoncement à l'emploi.

Il est par ailleurs fréquent que les personnes surendettées ne paient plus leurs primes d'assurance maladie, voire renoncent à des consultations de santé, se mettant ainsi en danger.

Bref, les coûts pour l'Etat augmentent alors que les rentrées fiscales, elles, diminuent.

Élaborer des mesures de prévention représente donc un investissement avantageux pour les collectivités publiques. Selon une étude autrichienne, le retour sur investissement serait de 1 pour 5. Autrement dit, 1 franc investi dans la prévention permet d'en récupérer 5. Et surtout, ce franc investi permet de protéger les citoyennes et citoyens d'un engrenage infernal d'augmentation non maîtrisée et inéluctable des dettes.

Malheureusement, les personnes attendent beaucoup trop longtemps avant de demander le soutien de spécialistes. Différents processus psychologiques empêchent en effet les personnes exposées au surendettement d'entreprendre des démarches rapidement. On pense souvent que l'on va pouvoir s'en sortir tout seul ; ou alors on a honte, on culpabilise. On espère toujours que la situation s'améliorera d'elle-même, que ce n'est qu'une mauvaise passe... Sans oublier peut-être une forme de tabou social qui subsiste encore autour de cette problématique. Reconnaître qu'on est en difficultés et demander de l'aide peut être vécu comme un échec, comme si on n'avait pas su faire là où d'autres ne rencontrent pas de problèmes particuliers. On ne saurait en outre négliger que les compétences et l'énergie qu'il faut réunir pour gérer un budget et des dettes sont bien souvent largement sous-estimées.

Idéalement, il faudrait réagir :

- Dès qu'apparaissent les premiers arriérés de paiement
- Ou dès que les arrangements avec les créanciers se multiplient

- Ou encore dès que l'on est contraint d'emprunter de l'argent pour couvrir ses charges courantes.

On remarque que la plupart du temps l'entourage personnel de la personne endettée – partenaire, ami, collègue, parent, enfant, etc. – ignore les difficultés financières de leur proche. Peut-être est-ce lié au tabou social que j'évoquais toute à l'heure. Les professionnels représentent ainsi la seule ressource susceptible de donner l'impulsion et l'encouragement nécessaires pour que les personnes en difficulté sollicitent des conseils avant qu'il ne soit trop tard.

C'est à ce titre que le personnel de l'État qui participe au projet de détection précoce du surendettement joue un rôle essentiel. Leur activité professionnelle leur offre l'opportunité

- d'identifier des personnes qui sont en train de perdre la maîtrise de leurs finances
- et de les orienter rapidement auprès du CSP ou de Caritas, où elles bénéficieront d'un espace bienveillant pour envisager un retour à l'équilibre.

Par un contact humain, direct, empathique, il est possible de briser un cercle vicieux, et ainsi de changer le cours d'une vie. La démarche demande certes du courage, puisque les questions d'argent et de dettes, comme évoqué précédemment, restent largement taboues en Suisse et qu'il n'est pas facile de confronter une personne à ses difficultés. Mais cela en vaut vraiment la peine.

Au nom du Conseil d'État, je remercie chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs de l'État qui s'engagent activement à cette lutte contre le surendettement. Je sais que certaines et certains d'entre vous participez à cet événement, ici avec nous ou en ligne. D'ailleurs, je crois savoir que j'aurai dans quelques instants le grand plaisir de récompenser l'une ou l'autre d'entre vous, dont ce sera le jour de chance !

De façon générale, une conférence telle que celle-ci offre l'occasion de poser des questions et de débattre sur des enjeux sociétaux, tel que le rôle du crédit dans la société actuelle. Je tiens sur ce point à remercier M. Ramelet de sa participation à cette journée. Merci également à l'équipe du SASO pour son engagement sur ce terrain et l'organisation de cet événement.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et je vous souhaite des échanges chaleureux et enrichissants.